

ASCO
20 rue des Halles
17113 Mornac-Sur-Seudre

affiché le vendredi 22 mars 2024

République Française

RÉUNION
De L'ASCO de MORNAC-SUR-SEUDRE

(Articles L. 2121-10 et L. 2121-11 du Code Général des Collectivités Territoriales)

LES MEMBRES DU SYNDICAT DE L'ASCO
se réuniront
à la mairie
de MORNAC-SUR-SEUDRE

Le mardi 2 avril 2024 à 19 h 00

Session ordinaire

Ordre du jour :

- **Étude de devis et choix d'un prestataire**
- **Questions diverses**